

FO : Le syndicat qui reste un syndicat**O**UTIL DE **R**EPARTITION DES **E**NNUIS (ORE)**T**ABLEAU DE **S**UIVI DE LA **M**ISERE (TSM)

L'outil change mais le résultat est toujours consternant :

Ce serait : - 39 pour le Pas de Calais en 2012 !!!

	A	B	C	Total
Filière Fiscale	- 3	- 10	- 8	- 21
Filière Gestion Publique	- 2	0	- 16	- 18
Sous Total	- 5	- 10	- 24	- 39
Plan de qualification prévisionnel FF	4	- 4 +14	-14	0
Plan de qualification prévisionnel GP	4	- 4 +12	-12	0
Total	+ 3	+ 8	- 50	- 39

Comment les services vont-ils pouvoir fonctionner alors que la côte d'alerte est déjà largement dépassée depuis longtemps ? ? ?**Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP.****JE-NOUS-TOUS FO!**

Suppressions d'emplois 2012 au niveau national

2 441 emplois devraient être supprimés en 2012 à la DGFIP, selon les éléments communiqués avant le premier Comité Technique de Réseau convoqué le 6 décembre, dont 2 227 emplois dans les DDFIP et 214 emplois dans les Directions spécialisées et SCN (directions nationales, DIRCOFI, DISI, SRE,...).

Pour les 2 373 emplois supprimés dans le réseau et les directions spécialisées (68 emplois supplémentaires étant supprimés dans les services centraux et assimilés), la répartition par catégorie sera la suivante :

- **284 emplois de catégorie A**
- **564 emplois de catégorie B**
- **1 525 emplois de catégorie C**

L'administration a mis en œuvre un nouvel outil nommé MAGERFIP, ou **M**éthode d'**A**llocation **G**énérale des **E**mplies du **R**éseau des **F**inances **P**ubliques, afin de redéployer les emplois.

TAGERFIP, **T**ableau de **G**estion des **E**mplies de **R**éférence des **F**inances **P**ubliques, est le nouveau référentiel unifié des emplois de la DGFIP. Il remplace le "TSM" et "Nominoë emplois". Une nouvelle fois, **F.O.-DGFIP** dénonce la poursuite de la politique aveugle de suppressions des emplois à la DGFIP, politique qui accélère la dégradation du service public fiscal et financier tout autant que les conditions de travail des personnels de la DGFIP.

La mise en place d'outils nouveaux ne masque pas que les gains de productivité fléchés ou diffus ne couvrent pas la contribution de la DGFIP aux suppressions d'emplois décidées par le PLF 2012 (projet de loi de finances), puisque les directions départementales sont soumises à une contribution proportionnelle pour répartir le solde des suppressions, non comprises dans des gains de productivité qui servent ici de prétextes.

A **FO-DGFIP62**, nous avons illustré ce «TAGERFIP» qui ne sera rien d'autre qu'un **TASERFIP**:

Tableau d'**A**ide à la **S**uppression des **E**mplies **R**éférencés aux **F**inances **P**ubliques

